Fraternité sacerdotale Saint-Pierre
en Gironde

N°5 – mai 2019

Le Christ est vainqueur

Mes bien chers fidèles,

Un verset de la séquence *Victimæ Paschali laudes* résume en vérité le mystère de Pâques : *« Mors et vita duéllo conflixére mirándo : dux vitæ mórtuus regnat vivus »* ; « la vie et la mort se sont affrontées en un duel prodigieux : l'Auteur de la vie était mort, il règne vivant ».

Vraiment, le Christ est sorti vivant du tombeau, vainqueur pour toujours de la mort et du péché qui en était la cause.

Saint Paul nous dit que la Foi est la vérité des choses que l'on ne voit pas. C'est en raison la lumière de la Résurrection, que Pâques est le mystère central qui nous illumine. La Foi est cette même lumière de Dieu reçue au plus profond de nous-mêmes, une lumière puissante, certaine, qui transcende les ténèbres du monde.

Pâques nous rappelle que la Foi est notre bien le plus précieux, la vie de nos vies, ce qui reste debout quand tout peut sembler s'écrouler.

Nous en avons eu une triste illustration avec le dramatique incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le cœur de la Foi chez nous en France.

Au-delà de son aspect tragique, cet évènement a illustré la stabilité de la Foi : Notre-Dame n'a pas été entièrement détruite, ses trésors les plus précieux ont été sauvés : le Saint-Sacrement, la couronne d'épines, les reliques des saints protecteurs de Paris.

Une église, comme certains esprits mauvais ont pu le dire, n'est pas seulement un tas de pierre, c'est une œuvre de Foi. C'est le lieu où chaque jour, le mystère de notre Rédemption est célébré.

D'autres encore se sont élevés contre les sommes astronomiques qui seront déboursées, disant, comme de nouveaux Judas, que cet argent

pourrait être mieux employé. Mais non ! Rien de plus grand que la Foi, rien de plus grand que de s'occuper de la Maison de Dieu, de donner à la Présence réelle du Christ un écrin à la mesure du don qui nous est fait ; et de donner à notre Foi un témoignage visible de sa transcendance. Rien n'est trop beau pour Dieu !

La Foi s'exprime dans ses églises, comme elle s'exprime dans la sainte liturgie. C'est dans cet esprit que Mère Teresa répondait un jour à un journaliste lui demandant quel était le plus grand drame du monde : était-ce la pauvreté, était-ce la faim, la souffrance ? La sainte répondit que le plus grand drame de notre monde était la communion dans la main ; car lorsqu'on ne soucie plus du Christ et de la Foi, le reste n'a plus de sens. La Foi, fondée sur Pâques, est donc plus importante que tout. Portons ainsi la lumière et la joie de la Résurrection à notre monde assoiffé.

Pâques est aussi en son cœur un Mystère du Christ Lui-même. « Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu a exalté son Fils, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom ! ».

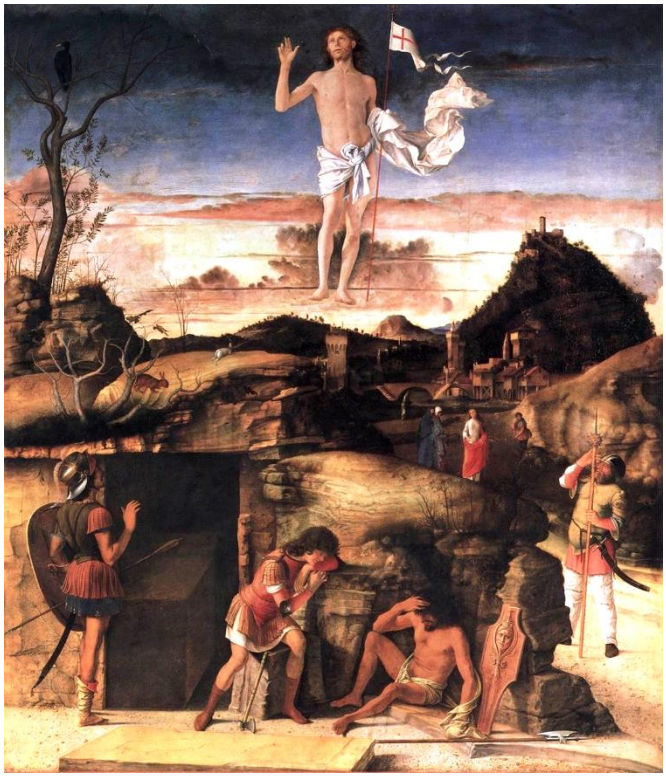

Pâques c'est l'exaltation du Christ, le triomphe de l'agneau immolé !

Réjouissons-nous, glorifions notre Sauveur. Il sort vivant du sépulcre, nous rouvrant les portes du Ciel par sa triple victoire : victoire sur la mort, victoire sur le démon, victoire sur le péché.

Cette victoire est définitive. Le Christ en porte les stigmates dans sa chair glorifiée, comme le cierge pascal porte les grains d'encens. Et puisque Notre-Seigneur ressuscite à une vie immortelle, Pâques ouvre pour nous les mystères de l'éternité.

Notre espérance y trouve son appui indéfectible : si le Christ est vraiment ressuscité, alors avec lui, nous pourrons ressusciter à une vie nouvelle.

La flamme de notre charité est ravivée, car l'amour de Dieu est vainqueur. Il avait semblé disparaître sous la souffrance, mais Il nous porte

avec Lui vers la Gloire : qu'avons-nous alors à craindre d'un Dieu si bon et Miséricordieux ?!

Pâques est enfin un mystère du chrétien. Ne nous y trompons pas, si la victoire du Christ est réalisée, elle doit pour autant devenir nôtre. Et cela ne se fait pas sans combat. La terrible lutte entre la vie et la mort se prolonge en nous. Nous devons accueillir le mystère de Pâques, sous peine de devenir les spectateurs de ce mystère. La grâce et la lumière de Pâques doivent descendre dans nos âmes. On ne peut en effet être chrétien sans vivre ontologiquement, intérieurement et réellement les mystères mêmes du Christ. C'est pourquoi saint Paul nous avertissait : « oui, nous ressusciterons avec Lui, si cependant nous mourrons avec Lui ».

Nous devons ainsi faire mourir en nous ce qui s'oppose à la vie du Seigneur ressuscité : nous devons participer à notre rédemption en unissant nos souffrances aux siennes ; nous devons Le laisser nous toucher, nous convertir à sa vie, et tuer les germes de mort du péché originel. Toute la tradition de l'Eglise a désigné ce combat de vie par ces mots : « le vieil homme hérité d'Adam doit mourir pour que vive l'homme nouveau à l'image du Ressuscité ».

N'oublions pas non plus l'avertissement de Notre-Seigneur : « Le Fils de l'homme, lorsqu'Il reviendra, trouvera-t-Il encore la foi sur terre ? ».

Le combat continue donc, pour que la Foi soit reçue, vécue et transmise. Là encore, le drame de Notre-Dame de Paris doit être pour nous un signe des temps. Sera-ce les prémices d'un renouveau ou un feu dont les braises déjà s'éteignent ? Car les dangers mortels qui guettent notre Foi sont innombrables : tentations du monde, moqueries de notre sainte Religion ; drames internes à l'Eglise ; propagation d'hérésies, violence des fausses religions, en particulier l'Islam.

Tout ceci ne doit pas nous effrayer mais nous réveiller pour que nous soyons pas des chrétiens fatigués, blasés de célébrer chaque année les mystères du Christ. Dans la joie de la Résurrection, soyons les saints de nos temps troublés.

Oui, la vie et la mort se sont livrées un duel terrible dans la sainte humanité de Notre-Seigneur et ce combat se prolonge en nous ; mais n'en doutons jamais : notre Foi triomphera car le Christ est vainqueur !

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*

MOIS DE MAI : MOIS DE MARIE

Durant tout le mois de mai, à l'issue des Messes de semaine, nous prierons les litanies de la Très Sainte Vierge, en hommage filial à la Mère de Dieu.

Nous vous invitons en famille, à honorer spécialement Notre-Dame en ce mois qui lui est consacré. Pour vous y aider, voici la belle prière de saint François de Sales.

Ayez mémoire et souvenance, très douce Vierge, que vous êtes ma Mère et que je suis votre fils ; que vous êtes puissante et que je suis un pauvre homme vil et faible.

Je vous supplie, très douce Mère, que vous me gouverniez et me défendiez dans toutes mes voies et actions.

Ne dites pas, gracieuse Vierge, que vous ne pouvez ; car votre bien-aimé Fils vous a donné tout pouvoir, tant au ciel comme en la terre.

Ne dites pas que vous ne devez ; car vous êtes la commune Mère de tous les pauvres humains et particulièrement la mienne.

Si vous ne pouviez, je vous excuserais disant : il est vrai qu'elle est ma mère et qu'elle me chérit comme son fils, mais la pauvrette manque d'avoir et de pouvoir.

Si vous n'étiez ma Mère, avec raison je patienterais disant : elle est bien assez riche pour m'assister ; mais hélas, n'étant pas ma mère, elle ne m'aime pas.

Puis donc, très douce Vierge, que vous êtes ma Mère et que vous êtes puissante, comment vous excuserais-je si vous ne me soulagez et ne me prêtez votre secours et assistance ?

Vous voyez, ma Mère, que vous êtes contrainte d'acquiescer à toutes mes demandes.

Pour l'honneur et la gloire de votre Fils, acceptez-moi comme votre enfant, sans avoir égard à mes misères et péchés. Délivrez mon âme et mon corps de tout mal et me donnez toutes vos vertus, surtout l'humilité.

Enfin, faites-moi présent de tous les dons, biens et grâces, qui plaisent à la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

L'ORIGINE DU MOIS DE MARIE

Exceptés février et avril, tous les mois de l'année sont consacrés au Christ, à la Très Sainte Vierge, ou à saint Joseph. La dédicace d'un mois à une dévotion particulière est une forme de piété populaire relativement récente dont on ne trouve guère l'usage général avant le XVIIIe siècle.

Janvier est le mois du Saint Nom de Jésus depuis 1902 ; mars, le mois de saint Joseph, depuis 1855 ; mai, mois de Marie, est le plus ancien et le plus connu des mois consacrés, officiellement depuis 1724 ; juin, le mois du Sacré-Coeur depuis 1873 ; juillet, le mois du Précieux Sang depuis 1850 ; août, le mois du Cœur Immaculé de Marie ; septembre, le mois de Notre-Dame des Douleurs depuis 1857 ; octobre, le mois du Rosaire depuis 1868 ; novembre, le mois des Âmes du Purgatoire depuis 1888 ; décembre, le mois de l'Immaculée Conception. Cela fait cinq mois de l'année consacrés à la piété mariale.

Le « mois de Marie » est le plus ancien de ces mois consacrés. Dans l'Antiquité, mai était considéré comme défavorable au mariage et c'est pour cette raison qu'il aurait été choisi comme période pour célébrer plus spécialement la Sainte Vierge.

Le « mois de Marie » voit le jour à Rome avant de se diffuser dans les États pontificaux, de convertir l'Italie tout entière et enfin l'ensemble de l'Église catholique.

Le « mois de Marie » atteint la France à la veille de la Révolution. La vénérable Louise de France, fille de Louis XV et prieure du carmel de Saint-Denis, fait traduire certains ouvrages jésuites et devient une zélée propagatrice de cette dévotion mariale.

Cet usage prend un caractère général après son approbation officielle par Pie VII et son enrichissement d'indulgences par le Saint-Siège le 21 novembre 1815. Le clergé constitutionnel français s'oppose alors farouchement à cette dévotion et certains évêques en sont même des adversaires résolus.

Si les jésuites semblent bien avoir été les initiateurs du « mois de Marie », les Camilliens revendiquent l'honneur de l'avoir inauguré dans sa forme actuelle, en 1784, dans l'église de la Visitation de Ferrare.

Pour certains, les Jésuites n'ont fait que codifier des pratiques plus anciennes en recommandant que, la veille du 1er mai, dans chaque maison, on dresse un autel à Marie, orné de fleurs et de lumières, devant lequel, chaque jour du mois, la famille se réunirait pour prier en l'honneur de la

Sainte Vierge avant de tirer au sort un billet qui indiquerait la vertu à mettre en application le lendemain.

Rappelons enfin que, depuis le 10 février 1638, la France est officiellement consacrée à la Sainte Vierge suite au vœu prononcé par le roi Louis XIII. Profitons de ce mois qui lui est dédié pour remercier la Mère du Sauveur de sa puissante protection.

« Le mois de mai nous encourage à penser à elle et à en parler d'une façon particulière », avait rappelé saint Jean Paul II en mai 1979 lors d'une audience générale : « C'est en effet son mois. Le temps de l'Année liturgique et ce mois de mai nous invitent à ouvrir nos cœurs à Marie d'une façon toute spéciale ».

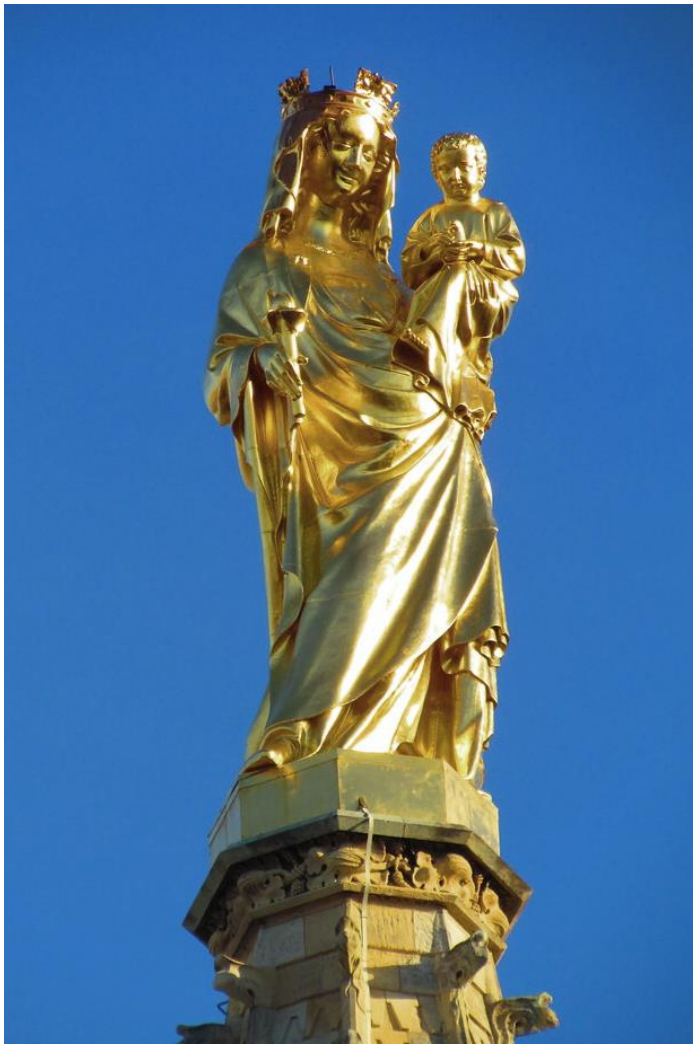

Statue de Notre-Dame d'Aquitaine, au sommet de la Tour Pey-Berland

SPIRITUALITE DE LA SAINTE MESSE

Au cours de cette année, nous vous proposerons chaque mois quelques observations et quelques réflexions sur les différentes cérémonies qui composent, par leur succession, l'acte intégral du sacrifice de la Messe.

Redécouvrons ce « soleil de la vie chrétienne » (saint François de Sales), et venons nous y réchauffer souvent.

Huitième partie : la Communion du prêtre et des fidèles

Le concile de Trente souhaite ardemment que tous les fidèles qui assistent à la messe y communient comme le prêtre lui-même. La communion, pour celui-ci, est de rigueur ; la communion des fidèles, bien que souverainement désirable, est simplement facultative. Cherchons à pénétrer les raisons de tout cela.

Si le prêtre qui célèbre les saints mystères, doit communier, c'est pour de très graves motifs.

1°) Notre-Seigneur, en célébrant la première messe, en instituant la sainte communion, a commencé par se communier lui-même.

2°) Dans le sacrifice de la messe, le prêtre, comme nous l'avons expliqué, doit s'identifier avec la victime : ce qui se réalise quand il communie.

3°) C'est une maxime du grand saint Denis, que quiconque est chargé de transmettre aux autres les dons célestes, doit en être lui-même rempli : pareil à un milieu diaphane qui, lumineux tout le premier, transmet la lumière. Le prêtre doit donc communier avant que de communier les fidèles.

4°) La consommation de l'hostie a pour effet de consommer le sacrifice. Un ancien évêque appelait l'eucharistie le renouvellement du corps, *innovatio corporis*. « Mais, dit Bossuet, ce corps nouvellement produit ne l'est que pour être consumé et pour perdre par ce moyen le nouvel être qu'il a reçu ; ce qui est un acte de victime (…). Surtout la consomption du sang présente à l'esprit une idée de sacrifice, parce qu'on offrait les liqueurs en les répandant, et que l'effusion en était le sacrifice. Ainsi le sang de Jésus-Christ, répandu en nous et sur nous en le buvant, est-il une effusion sacrée, et comme la consommation du sacrifice de cette immortelle liqueur. »

C'est pour ce motif que le prêtre doit nécessairement communier sous les deux espèces ; sans cela le sacrifice ne serait pas consommé.

Après avoir parcouru les raisons qui demandent que le prêtre communie, nous comprendrons mieux pourquoi il est souverainement désirable que les assistants communient, eux aussi.

En effet :

1°) Notre-Seigneur, après s'être communié, a communié les apôtres, qui assistaient à la première et unique messe qu'il ait dite. Il convient donc que les assistants communient après le prêtre.

2°) Notre-Seigneur est sur l'autel pour se donner, le prêtre est à l'autel pour le donner. La pierre même de l'autel semble crier : « Venez, mangez mon pain et buvez le vin que je vous ai préparé. » (Pr 9, 5)

3°) Tous les chrétiens doivent former avec Notre-Seigneur une même oblation spirituelle par leur conformité de volonté avec la sienne ; dès lors, ils doivent se mettre en mesure de participer à l'oblation de son corps. Car c'est en communiant à son corps d'un cœur bien préparé, que nous communions à son esprit.

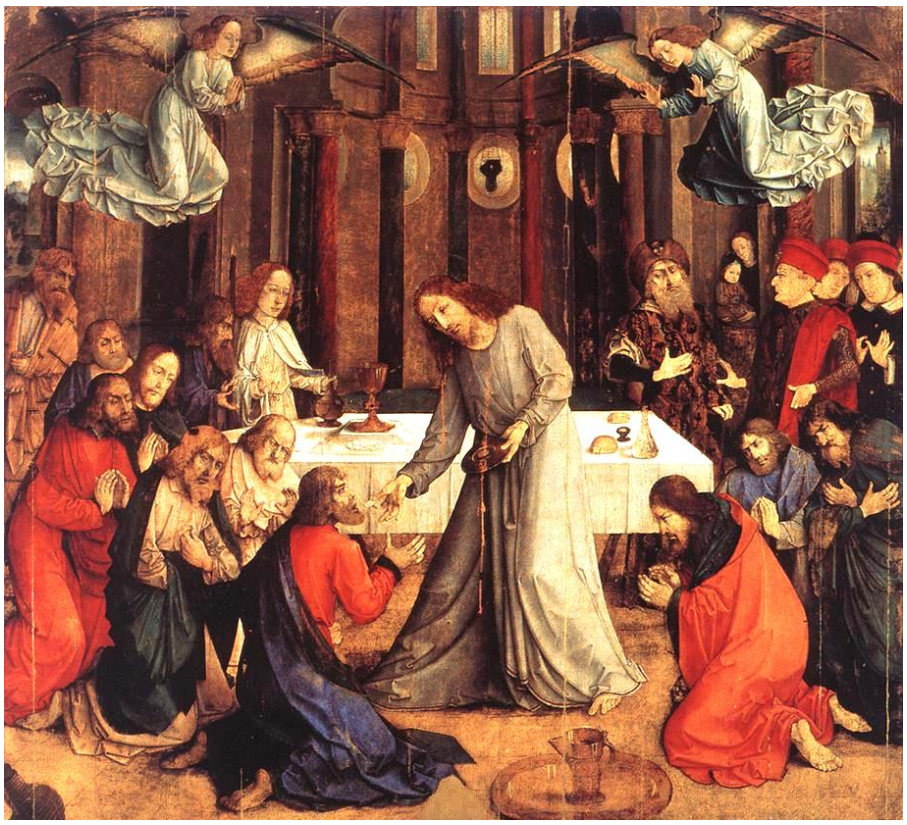

C'est donc le désir de Notre-Seigneur et de son Église que tous les chrétiens fassent leur possible pour se disposer à communier dignement et fréquemment. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, qu'ils communient sous les deux espèces. Il suffit que le prêtre communie de la sorte pour la consommation du sacrifice.

En recevant la seule espèce du pain, les fidèles reçoivent autant que le prêtre, puisqu'ils reçoivent Jésus-Christ tout entier.

A suivre…

LE SAINT DU MOIS

Sainte Monique, fêtée le 4 mai

Le saint du mois est une sainte. C'est la sainte patronne des mères et des veuves. Qui n'a jamais entendu parler de sainte Monique ? Elle est surtout célèbre parce qu'elle a obtenu la conversion de son fils, qui n'est autre que saint Augustin.

Vous nous permettrez de citer ici un confrère séminariste de notre Fraternité, qui, avant d'être emporté par la maladie, avait écrit cette phrase, en reconnaissance à sa propre mère : « Il est des mères qui ont un cœur de prêtre et qui le donnent à leur fils. »

Nous pouvons approprier une telle sentence à sainte Monique. Elle reste l'un des modèles de sainteté pour les mères de famille et les épouses. D'aucuns ou d'aucunes, peut-être au rang des féministes, trouveront en elle un modèle « ringard », estimant que les saintes femmes de l'Antiquité représentent un idéal dépassé. A notre époque, même l'expression de « sainte femme » n'est pas très bien reçue, expression considérée comme réductrice, voire dégradante par quelques esprits modernes. Mais quel dommage de dénigrer une si belle expression et de déprécier les vertus d'une femme qui fait la fierté de l'Eglise ! Mettons donc ici à l'honneur sainte Monique.

1- Enfance et mariage

Née en 332 en Afrique du nord, dans une famille chrétienne, Monique est confiée à une servante qui se charge d'une partie de son éducation. L'enfant est élevée assez sévèrement.

A cette époque, la province numide est soumise à l'influence romaine. L'empereur Constantin étant passé par là, Monique apprend quelques us et coutumes de l'Empire romain. A son origine berbère s'ajoute alors une culture romaine. Elle apprend le latin.

Assez jeune, elle se marie à un homme bien plus âgé qu'elle, un notable nommé Patricius. Mais l'homme est païen. Monique espère la conversion de son mari au christianisme, grâce qu'elle finira par obtenir plus tard.

A l'âge de vingt-trois ans, elle devient mère : c'est la naissance d'Augustin, qui sera l'aîné d'une fratrie de trois. Il s'agit bien d'Augustin d'Hippone, le futur saint Augustin.

Monique a une vie maritale difficile, son mari Patricius est un païen volage, pour ne pas dire libertin. De plus, il manifeste une certaine violence envers elle. Monique est une femme courageuse et profonde, elle prie sans relâche pour la conversion de son mari. Celui-ci devient catéchumène vers 370, puis, peu de temps après, il reçoit le baptême, juste avant de mourir.

2- Monique et Augustin

Encore assez jeune, Monique devient veuve. C'est une nouvelle épreuve.

Femme de devoir, elle reste très attentive à l'éducation de ses trois enfants. Très proches d'eux, elle exerce son autorité maternelle avec une certaine fermeté, si bien que Peter Brown, spécialiste de l'histoire romaine, la qualifiera de « mère abusive ».

Le jeune Augustin grandit. Hélas, il ne marche pas sur la bonne voie, à la grande déception de sa mère. A dix-sept ans, Augustin part à Carthage pour ses études ; c'est dans l'ancienne cité punique qu'il a de mauvaises fréquentations. Il rencontre une jeune femme qui devient sa compagne. Ils ont un petit Adéodat.

Monique déplore cette situation hors mariage. En outre, elle va reprocher à son fils son adhésion à la religion manichéenne.

Le manichéisme, très influent à l'époque, est une hérésie qui prône un dualisme philosophique et théologique. Les manichéens affirment l'existence d'un « dieu du bien » et d'un « dieu du mal ».

Augustin est attiré par la secte manichéenne et en devient un adepte. Sa mère le chasse de la maison !

Mais plus tard, Monique suit son fils en Italie, à Milan. C'est dans cette ville qu'Augustin va rencontrer le grand saint Ambroise.

3- L'intercession de sainte Monique

Monique pleure les péchés de son fils. Par une prière fervente, elle espère un retour d'Augustin à la vraie foi et à la bonne morale. C'est une grâce qu'elle finit par obtenir : la conversion d'Augustin.

Dans ses *Confessions*, Augustin rendra un hommage à sa mère particulièrement touchant.

C'est également la rencontre de l'évêque de Milan, saint Ambroise, qui va favoriser cette conversion. En la nuit de Pâques 387, Ambroise baptise Augustin, pour la plus grande joie de Monique.

C'est aussi en 387, à Ostie, que Monique est prise d'une forte fièvre. Cette fièvre est redoutable et Monique meurt huit jours après.

Elle n'aura pas vu de son vivant son fils devenir évêque, mais celui-ci exprimera sa reconnaissance filiale par ces mots extrêmement profonds :

« Tous ceux de qui elle était connue, Vous louaient, Vous glorifiaient, Vous chérissaient en elle, parce qu'ils sentaient Votre présence dans son cœur, attestée par les fruits de sa sainte vie. Elle n'avait eu qu'un mari, elle avait acquitté envers ses parents sa dette de reconnaissance, et gouverné sa famille avec piété ; ses bonnes œuvres lui rendaient témoignage. Ses fils qu'elle avait nourris, elle les enfantait autant de fois qu'elle les voyait s'éloigner de vous. Enfin, quand nous tous, vos serviteurs, mon Dieu, puisque votre libéralité permet ce nom, vivions ensemble, avant son sommeil suprême, dans l'union de votre amour et la grâce de votre baptême, elle nous soignait comme si nous eussions été tous ses enfants, elle nous servait comme si chacun de nous eut été son père. » (*Confessions*, chapitre IX)

Nous ne possédons pas beaucoup de biographies de sainte Monique. Ici et là, les historiens nous livrent quelques lignes, qui demeurent précieuses. Mais nous connaissons surtout cette sainte par le témoignage de son fils, dans cet ouvrage célèbre des *Confessions*.

C'est peut-être le meilleur témoignage que nous pouvons recueillir, signe de l'unité entre une mère et son fils, tous deux inscrits au nombre des saints. « Les larmes de sainte Monique » sont désormais un fait connu, et cette histoire nous fera conclure par ce vieil adage de l'Ecriture, qui nous est familier : « semer dans les larmes pour moissonner dans la joie ».

Abbé Grégoire Villeminoz, *vice-chapelain*

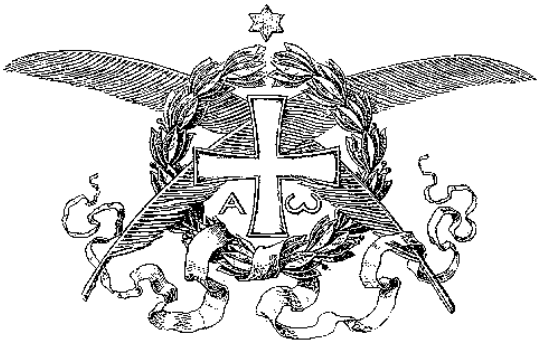

Ordo liturgique

Dimanche 5 mai, 2e Dimanche après Pâques (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 6 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mardi 7 mai, St Stanislas, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*) ; dans le diocèse de Bordeaux, anniversaire de la dédicace de la Primatiale Saint-André (*1ère classe, Blanc*)

Mercredi 8 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Jeudi 9 mai, St Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*) ; dans le diocèse de Bordeaux, translation des reliques de saint André (*3ème classe, Rouge*)

Vendredi 10 mai, St Antonin, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 11 mai, St Philippe et St Jacques le mineur, apôtres (*2ème classe, Rouge*)

Dimanche 12 mai, 3e Dimanche après Pâques (*2ème classe, Blanc*) ; en France, **solennité de sainte Jeanne d'Arc.**

Lundi 13 mai, St Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 14 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mercredi 15 mai, St Jean Baptiste de la Salle, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Jeudi 16 mai, St Ubald, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*) ; dans le diocèse de Bordeaux, saint Fort, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*).

Vendredi 17 mai, St Pascal Bayon, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 18 mai, St Venant, martyr (*3ème classe, Rouge*)

Dimanche 19 mai, 4e Dimanche après Pâques (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 20 mai, St Bernardin de Sienne, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 21 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mercredi 22 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Jeudi 23 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Vendredi 24 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Samedi 25 mai, St Grégoire VII, pape et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Dimanche 26 mai, 5e Dimanche après Pâques (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 27 mai, St Bède le Vénérable, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 28 mai, St Augustin de Cantorbery, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 29 mai, Vigile de l'Ascension (*2ème classe, Blanc*)

Jeudi 30 mai, Ascension de Notre Seigneur (*1ère classe, Blanc*)

Vendredi 31 mai, Bse Vierge Marie Reine (*2ème classe, Blanc*)

Samedi 1 juin, Ste Angèle Merici, vierge (*3ème classe, Blanc*)

Dimanche 2 juin, Dimanche dans l'octave de l'Ascension (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 3 juin, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mardi 4 juin, St François Caracciolo, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 5 juin, St Boniface, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*)

Jeudi 6 juin, St Norbert, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Vendredi 7 juin, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Samedi 8 juin, Vigile de la Pentecôte (*1ère classe, Rouge*)

Dimanche 9 juin, Pentecôte (*1ère classe, Rouge*)

Carnet de famille

1ère Communion

- Alexandre Lucas de Bar, le dimanche 21 avril, en l'église Saint-Bruno.
- Léopoldine Paquet, le dimanche 5 mai, en l'église Saint-Bruno.
- François Paquet, le dimanche 5 mai, en l'église Saint-Bruno.

Décès

- Madame Josette Buisson (maman de Madame Hélène Nicolas), le samedi 23 mars, munie des sacrements de l'Eglise ; obsèques le vendredi 29 mars à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).
- Madame Yvonne Billecocq, le lundi 8 avril, munie des sacrements de l'Eglise.
- Madame Josée Lasserre, le lundi 22 avril ; obsèques en l'église Saint-Bruno le vendredi 26 avril.
- Madame Françoise du Temple (maman de Madame Isabelle du Foussat), le mercredi 24 avril, munie des sacrements de l'Eglise ; obsèques en l'église Saint-Gilles de l'Ile-Bouchard le lundi 29 avril.
- Madame Anne-Claire Lucas de Bar, le jeudi 25 avril, munie des sacrements de l'Eglise ; obsèques en l'église Saint-Bruno le mardi 30 avril.
- Le Colonel Patrick Ducellier, le mardi 30 avril, muni des sacrements de l'Eglise ; obsèques en l'église Saint-Bruno le samedi 4 mai.

Campagne d'offrande de Carême et de Pâques

*« Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (*Catéchisme de l'Eglise Catholique, n°2043).

Jusqu'à la fin du temps pascal, une enveloppe se trouve sur la table de presse, avec à l'intérieur une feuille explicative.

Comme le rappelle le Catéchisme, chacun doit se sentir concerné par cette offrande qui est un devoir de religion.

Nous remercions les nombreuses personnes qui ont déjà répondu avec générosité à cet appel.

La Messe du jour de Pâques a été célébrée à l'intention de tous nos bienfaiteurs.

Annonces mensuelles

- **Mois de Marie** : durant tout le mois de mai, à l'issue des Messes de semaine, nous prierons les litanies de la Très Sainte Vierge, en hommage filial à la Mère de Dieu, en lieu et place des prière léonines habituelles.
- Mercredi 8 mai : réunion du groupe étudiants, à 20h30, à Saint-Bruno, sur le thème : « Les signes de fin des temps ».
- Mercredi 8 mai : pas de cours de catéchisme pour les primaires et les collégiens.
- Vendredi 10 mai : à l'issue de la Messe de 9h00, chapelet aux intentions de la communauté et des vocations.
- Dimanche 12 mai : **cérémonie des Professions de Foi** au cours de la Grand'Messe de 10h30. Récollection obligatoire la veille, samedi 11 mai.
- Mercredi 15 mai : cours de doctrine pour adultes, à 20h30 à Saint-Bruno. Thème : *« A quoi servent les dons du Saint-Esprit ? »*. Tract avec toutes les dates de l'année, sur la table de presse.
- Samedi 18 mai : Fête et kermesse du Collège Saint-Fort. Tracts sur la table de presse.

❖ Mercredi 22 mai : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions), topo, puis repas fraternel. *Contact :* Madame Hervé Guitton au 0664228556 ou annecharlotteguitton@gmail.com

❖ Mercredi 22 mai : réunion du groupe étudiants, à 20h30, à Saint-Bruno.

❖ **Jeudi 30 mai, Ascension de Notre-Seigneur, fête d'obligation : Attention, les horaires des Messes seront comme un dimanche mais pas de Messe à 12h15.**

❖ Samedi 1er juin : chapelet médité à 11h15 à Saint-Bruno, pour le premier samedi du mois.

❖ Vendredi 7 juin : adoration du premier vendredi du mois à l'issue de la Messe de 19h00 et jusqu'à 22h00 (*avec confessions*).

❖ **Dimanche 9 juin, Pentecôte :**
Attention aux horaires des Messes : Messes à 8h30 et 10h30 à Saint-Bruno ; pas de Messes à 12h15 et 18h30.

❖ Lundi 10 juin, lundi de Pentecôte : pas de Messe à 9h00.

❖ Mardi 11 juin, mardi de Pentecôte : pas de Messe à 9h00.

Annonces particulières

❖ **Pèlerinage de Chartres : 8, 9 et 10 juin 2019 !**

Cette année nous méditerons plus particulièrement sur le règne du Christ qui nous assure la paix, Sa paix !

Venez avec des amis ou voisins qui se sont éloignés du bon Dieu, ou qui ne Le connaissent pas encore !

Les inscriptions au 37e Pèlerinage de Notre Dame de Paris à Notre Dame de Chartres sont ouvertes en ligne sur le site **www.nd-chretiente.com** Les inscriptions qui se feront rapidement auront accès à un tarif préférentiel (avant le 20 mai !)

Un transport par autocar est proposé au départ de Pau et s'arrêtant à Mont-de-Marsan et à Bordeaux (75€ AR). Inscriptions auprès de François-Xavier Williamson (06.95.55.76.59)

Notre communauté de Bordeaux dispose de plusieurs chapitres : adultes (à partir de 16 ans) et enfants (de 6 à 12 ans). Pour les

enfants de 13 à 16 ans, il existe des chapitres adaptés et encadrés par des jeunes mais aussi des religieuses et de séminaristes sous la direction d'adultes et de prêtres.

Pour tout renseignement s'adresser à Christophe Taupiac : christophetaupiac@gmail.com

Un chapitre des familles du Sud-Ouest vous est aussi proposé : le chapitre ND de Maylis. Vous pouvez vous y inscrire rapidement en contactant Christophe et Candice Larivé (06 75 95 08 25).

❖ **Inscrivez-vous à notre lettre d'informations,** afin de nous permettre une plus large et rapide diffusion. Rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site : fssp-bordeaux.fr

❖ Visites aux personnes malades : merci de nous faire connaître les personnes malades de vos familles, et de notre communauté, afin qu'elles puissent bénéficier de la visite d'un prêtre. Contacter Monsieur l'abbé Grégoire Villeminoz.

❖ Permanences des prêtres à Saint-Bruno :

Elles sont habituellement réparties de la manière suivante :

- Le mardi de 16h00 à 18h00 : abbé Benoît de Giacomoni.
- Le jeudi de 15h00 à 18h30 (*durant l'adoration*) : abbé Benoît de Giacomoni.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00 : abbé Grégoire Villeminoz.

❖ **Jour de repos hebdomadaire des prêtres :**

Veuillez noter que désormais le jour de repos des trois prêtres sera **le lundi. Ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence.**

❖ **Une famille de notre communauté a besoin de notre aide.**

Pour faire face à de graves difficultés, une famille a besoin de notre charitable soutien matériel. Vous pouvez aider en donnant de l'argent ou des denrées non périssables (pâtes, riz, conserves, etc.). Merci de contacter l'abbé de Giacomoni qui collectera vos dons, et merci d'avance pour votre charité.

Cette famille remercie du fond du cœur les nombreuses personnes qui se sont déjà mobilisées pour leur apporter de l'aide.

❖ Une personne âgée, habitant avenue de la Gare à Caudéran, recherche un ou plusieurs bénévole pour l'accompagner à la Grand'Messe de 10h30 chaque dimanche. Contacter l'abbé de Nazelle.

❖ **Projet de garderie** : Des parents nous ont sollicités pour organiser une garderie des petits enfants, le dimanche pendant la Grand'Messe de 10h30. Si vous êtes intéressés, merci de contacter M. Arnaud Barbazanges au 06 64 33 64 25.

❖ Recherche de contrat d'alternance :
Un élève de Terminale souhaite suivre une formation en alternance en BTS Management et Commerce Opérationnel ou en DUT Technique de Commercialisation à la rentrée de septembre. Il recherche donc une entreprise qui accepterait de le prendre en contrat d'alternance. Sportif (escalade, rugby...), autonome, et débrouillard, il a à son actif l'expérience de 8 années de scoutisme ainsi qu'une préparation militaire de découverte dans un régiment de chasseurs. Merci d'avance de l'aide que vous pourrez apporter. Contact : Brieuc Cudennec (06.95.86.85.92)

❖ **Offre d'emploi :**

Postes infirmier de jour et de nuit temps plein en CDI à pourvoir immédiatement à la clinique de rééducation cardio-vasculaire et respiratoire Avicenne à Libourne. Salaire selon profil et expérience + complément individuel. Très bon environnement de travail (locaux, matériels de qualité) et des projets intéressants en cours et à venir.
Pour postuler : CV + lettre de motivation avec disponibilité à
direction.avicenne@groupecolisee.com

❖ Une famille recherche un appartement T3 ou T4 à louer à partir de juin. Budget maxi 850 euros ; à Bordeaux, Caudéran, le Bouscat, ou St Augustin. Contacter Christel Roch : 0617065043 ou chchroch@gmail.com

A NOTER DANS VOS AGENDAS

- Dimanche 12 mai 2019 : cérémonie de Profession de Foi.

- Samedi 18 mai 2019 : fête et kermesse du Collège Saint-Fort.

- Samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin 2019 : pèlerinage de Chartres.

- Dimanche 23 juin 2019 : cérémonie de Première Communion, en la Fête-Dieu.

- Samedi 29 juin : repas paroissial de fin d'année.

- Horaires des vacances d'été à partir du lundi 1er juillet :
  - une messe quotidienne du lundi au vendredi à 19h00, et le samedi à 12h00. Ces messes sont précédées d'une demi-heure de permanence de confessions.
  - Les dimanches et 15 août : Messes à St-Bruno à 8h30 et 10h30 ; et à Arcachon à 18h00. Sauf exception, pas de confessions pendant les dimanches d'été.
  - Pas de permanences les mardis et vendredi, ni d'adoration le jeudi, ni les premiers vendredis de juillet et d'août.

Au service de la Communauté

« Servir et non être servi » (Mc., X, 45)

Habillement des servants de Messe

Aider les servants de Messe à s'habiller et à ranger leurs soutanelles avant et après la Grand'Messe de 10h30 le dimanche. *Renseignements et inscriptions :* abbé Benoît de Giacomoni, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Entretien des soutanelles des servants de Messe

Nettoyer et/ou raccommoder lorsque cela est nécessaire les soutanelles et surplis des servants de Messe. *Renseignements et inscriptions :* abbé Benoît de Giacomoni, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Couture

Entretenir et confectionner les ornements liturgiques. *Renseignements et inscriptions :* abbé Benoît de Giacomoni, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Toutes les semaines, maintenir propre la Maison de Dieu. *Renseignements et inscriptions :* abbé Benoît de Giacomoni, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Repas des abbés

Assurer une ou deux fois par an les courses hebdomadaires des prêtres. *Renseignements et inscriptions :* Madame Christel Roch, au 0617065043.

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : dites-nous vos talents, vos propositions et disponibilités.

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une fois par mois, le samedi, de 10h00 à 11h00, à Saint-Bruno. *Renseignements et inscriptions :* abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. *Renseignements et inscriptions :* abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions hebdomadaires à Saint-Bruno. *Renseignements et inscriptions :* Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. *Renseignements et inscriptions :* Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. *Renseignements et inscriptions :* abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un mercredi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. *Renseignements et inscriptions :* Mme Hervé Guitton au 06 64 22 85 56 ou annecharlotteguitton@gmail.com
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. *Renseignements et inscriptions :* abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs autour d'une dégustation de vin ou spiritueux. *Renseignements et inscriptions :* Monsieur Hervé Guitton, au 06 62 47 95 44 ou herve.guitton@hotmail.fr

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6e et 5e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4e et 3e : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Cours de doctrine pour adultes

Pour tous les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.* *Renseignements et inscriptions :* abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.
Renseignements et inscriptions :
Pour les filles : Miryam de Baritault, au 06 63 12 06 83.
Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. Voir le bulletin paroissial mensuel.
Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes. *Renseignements et inscriptions :* www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.
Renseignements et inscriptions :
www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur notre site internet : fssp-bordeaux.fr

- Par des dons ponctuels[1] • Par un virement régulier (*cf. formulaire ci-dessous*)

Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don[2]. Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom) . . . . . .
titulaire du compte : . . . . . vous demande de bien vouloir virer, le . . . . . de chaque mois, la somme de . . . . . €
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au ...../...../..... (inclus), sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 115, rue Quintin, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac
Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37
IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37
BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE
115 rue Quintin, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Tél :.....Courriel :..... @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de ..... €

[1] **Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».**
[2] Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : Messes à 9h00 *(hors vacances scolaires)* et à 19h00.
- Mardi : Messes à 9h00 *(hors vacances scolaires)* et à 19h00.
- Mercredi : Messes à 7h00 *(hors vacances scolaires)*, à 9h00 *(hors vacances scolaires)* et à 19h00.
- Jeudi : Messes à 9h00 *(hors vacances scolaires)* et à 19h00.
- Vendredi : Messes à 9h00 *(hors vacances scolaires)* et à 19h00.
- Samedi : Messe à 12h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Les mardis et vendredis : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les jeudis : de 15h00 à 18h00, durant le temps de l'adoration, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00.

ADORATION

Tous les jeudis de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*

PERMANENCES DES PRETRES

- mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires.*
- jeudi durant le temps de l'Adoration, *hors vacances scolaires.*

Fraternité Saint-Pierre

05 57 81 83 30 – www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgsp@hotmail.fr

Abbé Grégoire Villeminoz
06 95 32 51 15
gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Abbé Antoine de Nazelle
06 46 36 36 05
antoine@denazelle.com